

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017**

**DELIBERATION N°CC/2017.00033**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SAUVEGARDE SUR LA COPROPRIETE LE FORUM A SAINT-ETIENNE - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 01 février 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 83

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 102

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 21 février 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20161109-D20170003310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170221

M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,  
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI,  
Mme Pascale MARRON, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2016 – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SAUVEGARDE SUR LA COPROPRIETE LE FORUM A SAINT-ETIENNE - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION**

Par délibérations des Conseils de Communauté du 29 septembre 2011 et du 10 décembre 2015, Saint-Etienne Métropole s'est engagée à soutenir financièrement la mise en œuvre du plan de sauvegarde sur la copropriété « Le Forum » à Saint-Etienne (quartier de Montreynaud).

Le plan de sauvegarde est une opération qui concerne 233 logements et qui s'articule autour des objectifs suivants :

- l'amélioration de la gestion et du fonctionnement de la copropriété avec notamment la baisse significative des impayés de charges ;
- la réhabilitation de la copropriété avec la prise en compte du volet thermique et la mise aux normes de sécurité des équipements ;
- la restructuration de la copropriété par la démolition de 40 logements. Il s'agit d'ouvrir le bâtiment sur son environnement, de reconfigurer pour valoriser l'espace central et de transformer les usages des anciens commerces sur la dalle du Forum.

La convention partenariale de mise en œuvre du plan de sauvegarde a été signée entre l'Etat, l'Anah, l'ANRU, la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, le Conseil Départemental de la Loire, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le syndic de copropriété et le syndicat des copropriétaires pour la période 2012-2017.

Les opérations de réhabilitation ont commencé au mois d'octobre 2016 pour une durée prévisionnelle de 2 ans. Les travaux de démolition ont débuté en juin 2016 pour une durée prévisionnelle d'environ 6 mois.

Depuis 2012, le dispositif a connu une évolution du programme de travaux et du plan de financement de l'opération. La convention initiale affichait un plan de financement total de 6,1 M€ TTC. Depuis ce montant a augmenté pour atteindre 7,6 M€ TTC.

Compte tenu de ces éléments, le présent avenant a pour objet de proroger la durée initiale de la convention de plan de sauvegarde de 2 ans (jusqu'en mai 2019) pour permettre une finalisation de l'opération dans de bonnes conditions, et de réajuster des participations financières de l'ensemble des partenaires.

Dans le cadre de cet avenant, le montant global de la participation financière de Saint-Etienne Métropole qui s'élève à 973 662 € n'est pas modifié. Cette enveloppe financière nécessite toutefois un réajustement dans sa répartition. L'évolution de la répartition de la participation financière de Saint-Etienne Métropole est la suivante :

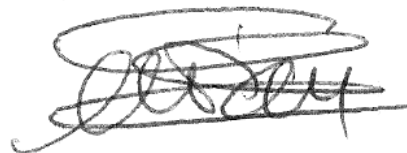
- l'animation étant prolongée de plus d'un an, le coût global de l'ingénierie est augmenté de 20 000 € portant ainsi l'enveloppe prévisionnelle à 343 662 € (montant initial de 323 662 €) ;
- l'aide aux travaux s'élève désormais à 630 000 € (montant initial de 650 000 €) répartie entre la réhabilitation de la copropriété et le soutien à la remise sur le marché de logements en accession à la propriété.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve la prorogation du plan de sauvegarde sur la copropriété Le Forum à Saint-Etienne de 2 ans ;**
- **approuve la nouvelle répartition des participations financières de la Communauté Urbaine dans le respect de l'enveloppe financière allouée, soit un montant de 973 662 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant et à engager toutes les démarches administratives correspondantes ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n°308 et à la destination HAB-REHAB2 du budget habitat des exercices 2016 à 2019 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 13 du budget habitat des exercices 2016 à 2019.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU